

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 9 avril 2024

Délibération n°25 - 2024 relative à l'approbation de conventions

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'article 13 des statuts de l'URCA,*

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la liste des conventions jointes à la présente délibération.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	20
Majorité absolue	19	Membres représentés	10
Nombre de pouvoirs	10		

Décompte des suffrages

Votants	30	Pour	30	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du président

le 15/04/2024



Christophe CLÉMENT

Document en annexe au présent extrait : Liste + conventions

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 18/04/2024

Document mis en ligne le : 18/04/2024